

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 21 juillet à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 12 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Marie-Paule ROGOU, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de voix pour : 13
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions :

Présents : Alain MANIVEL, Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE, Jean-Marie PRAYER, Alain LAURENS, Fabien SERRES, Stéphane PATRAS, Cécile LAPEYRE, Amélie MARRIQ, Jacqueline PUGET, Jean-Louis SERRES

Absents excusés/pouvoirs :

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

Objet : Lycée professionnel Pierre Mendès France – voyage pédagogique - Allocation d'une subvention communale

Considérant la demande de subvention reçue en mairie le 24 septembre 2021 et son renouvellement le 06 avril 2022 en faveur du Lycée professionnel Pierre Mendès France de Veynes.

Considérant le voyage pédagogique organisé au Portugal, objet de la demande de subvention,

Considérant qu'un élève de la classe concernée par ce voyage est un habitant de la commune du Dévoluy,

Considérant la proposition de Mme le Maire de subventionner le lycée professionnel Pierre Mendès France de Veynes à hauteur de 100€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** une subvention de 100€ au Lycée professionnel Pierre Mendès France de Veynes pour l'organisation d'un voyage pédagogique au Portugal,
- **DIT** que cette somme sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022 sur l'article 6574
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

M. P. Rogou
Marie-Paule ROGOU



Transmis et reçu en Préfecture le 04.08.2022
Publié le : 04.08.2022
Affiché le : 04.08.2022